



PRÉFET  
DE LA MANCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

# Manche

Unité paysagère

21

### La poirairie du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux

## Sommaire

|   | Pages     |
|---|-----------|
| <b>Introduction</b>   | <b>3</b>  |
| ■ Contexte  | 3         |
| ■ Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001                    | 4         |
| <b>Caractéristiques de l'unité paysagère</b>  | <b>7</b>  |
| ■ Structure paysagère n° 1 : l'escarpement semi-boisé de la forêt de la Lande Pourrie   | 7         |
| ■ Structure paysagère n° 2 : la plaine bocagère de prairies, de cultures et de poiriers | 9         |
| ■ Matériaux et architecture   | 11        |
| <b>Qualification de l'unité paysagère</b>   | <b>14</b> |
| ■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement                                 | 14        |
| ■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus                                       | 14        |
| ■ L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias              | 16        |
| <b>Les dynamiques paysagères à l'oeuvre</b>   | <b>20</b> |
| ■ Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes                               | 20        |
| ■ Les enjeux relevés par les ateliers publics   | 25        |
| ■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues  | 25        |
| <b>Atouts / faiblesses / opportunités / menaces</b>                                     | <b>26</b> |
| ■ Atouts et opportunités  | 26        |
| ■ Faiblesses et menaces   | 26        |
| <b>Communes concernées en tout ou partie</b>  | <b>27</b> |



Vue sur les rochers du Grand Noë qui s'élèvent au milieu des boisements sur la commune de Mortain-Bocage.

Photo de couverture :  
Verger de poiriers isolé sur la commune du Teilleul.

## Introduction

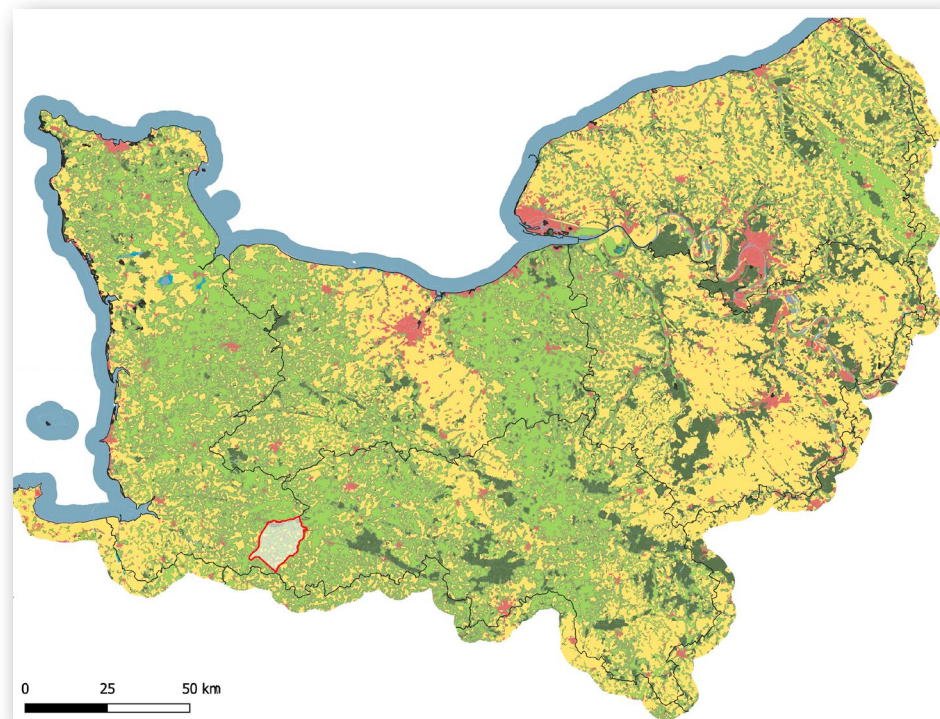
### Contexte

L'unité paysagère de « La poirairie du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux » est située à l'extrême sud-est du département de la Manche, en contact avec la Mayenne au sud et l'Orne à l'est.

L'ensemble des communes de l'unité se localise sur la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie. L'unité est traversée en son centre par la voie verte qui relie Domfront à la baie du Mont Saint-Michel. Empruntée par de nombreux cyclistes et randonneurs (19 000 visiteurs dénombrés en 2018), elle présente un réel lien paysager et stratégique entre la baie du Mont Saint-Michel et la poirairie.

L'unité paysagère se présente comme un des paysages les plus remarquables du Parc naturel régional Normandie-Maine.

La présence de prés-vergers de poiriers, pour la production de poiré et de calvados, est emblématique de cette unité paysagère et fait sa particularité vis-à-vis du reste de la Normandie qui lui a préféré la pomme. Ces paysages ont d'ailleurs été labellisés « paysages de la reconquête » au niveau national.



Localisation de l'unité paysagère de la poirairie du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux au sein de la région Normandie.

## Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001

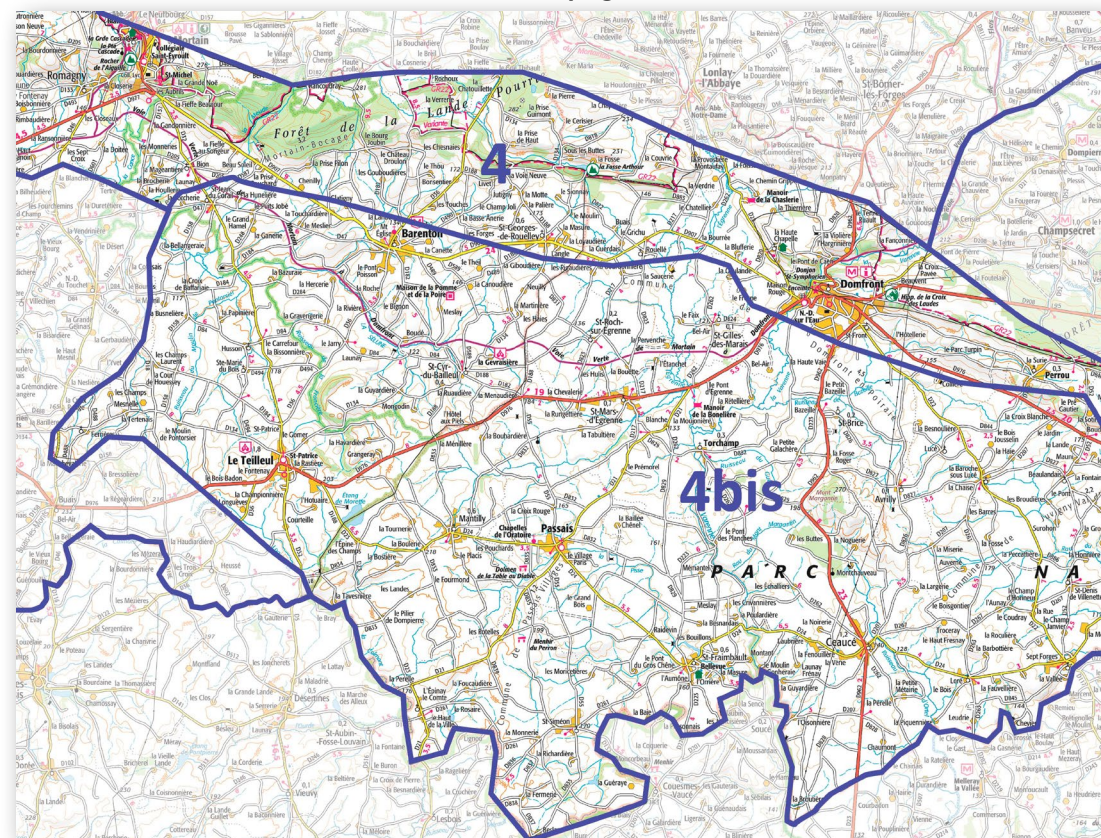
La plaine bocagère qui caractérise cette unité est traversée par la vallée de la Sélune, fleuve côtier qui se jette dans la baie du Mont Saint-Michel. Elle est dominée au nord par l'escarpement gréseux du mortainais. Ce dernier est couronné par la forêt de la Lande Pourrie, qui s'étend de la commune de Mortain-Bocage à l'ouest jusqu'à la commune de Lonlay-l'Abbaye située dans l'Orne à l'est.

Effectuée à l'échelle départementale, l'actualisation de l'atlas propose de reprendre le découpage de l'unité paysagère de 2001 « La poiraiie claire du domfrontais » (4bis), qui se trouvait à cheval sur les départements de la Manche et de l'Orne, et de l'élargir vers le nord pour y inclure les coteaux et l'ensemble forestier de la Lande Pourrie. Ces escarpements et forêts étaient associés, en 2001, à l'unité de « L'escarpement du bocage méridional » (4). En effet, depuis ces derniers, de larges perspectives s'ouvrent vers la vallée de la Sélune, comme en témoigne le chemin de grande randonnée 22, dénommé localement « Les crêtes du mortainais ».

Le nouveau découpage proposé est élaboré dans la continuité du travail réalisé dans le département de l'Orne (cf. actualisation de l'atlas des paysages de l'Orne, 2019).

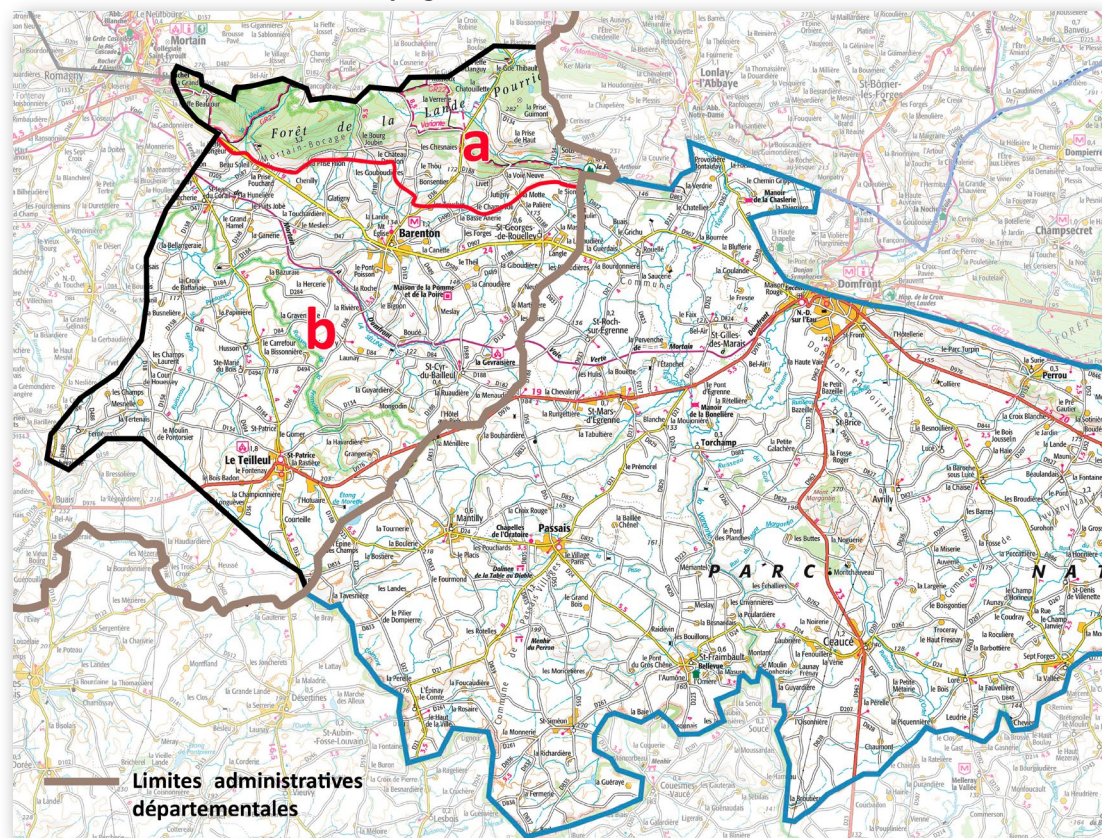
Au cours des ateliers de concertation publique, les participants ont formulé la demande d'étendre l'unité au nord et d'intégrer l'escarpement du mortainais et ses bois (forêt de la Lande Pourrie), ce qui a été pris en compte. Ils ont également approuvé le choix de l'intitulé de l'unité, qui se définit dans la complémentarité de l'atlas des paysages de l'Orne tout en y mentionnant le barentonnais propre à la partie de l'unité située dans la Manche.

Ancien découpage de 2001



D'ailleurs, seul le secteur de l'unité paysagère de « la poiraiie du Domfrontais et du Barentonnais et ses coteaux » situé dans la Manche sera ici décrit et analysé.

## Nouveau découpage dans la Manche et dans l'Orne (2019)

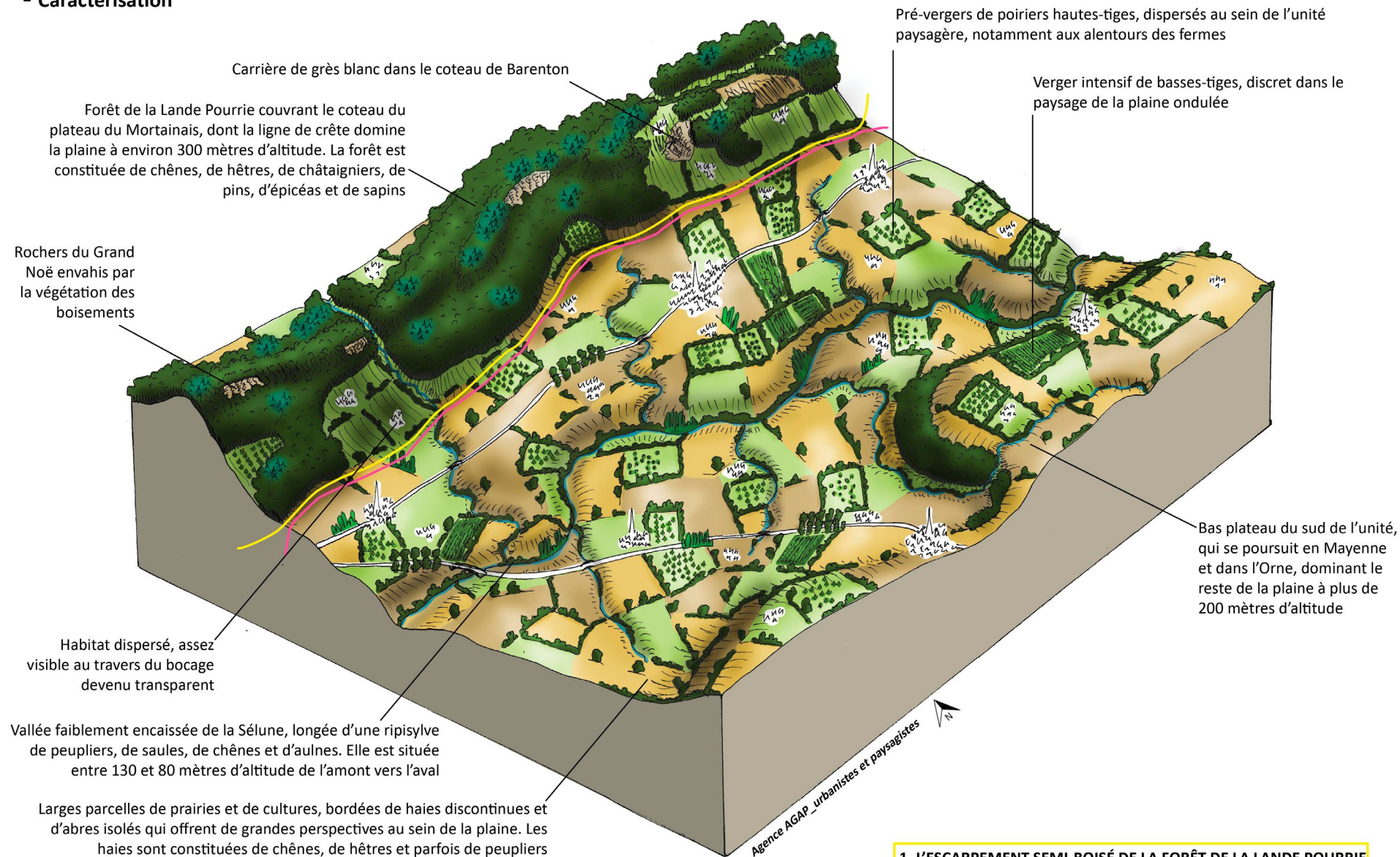


L'unité de « La poiraine du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux » est organisée selon deux structures paysagères :

- l'escarpement semi-boisé de la forêt de la Lande Pourrie (a) ;
- la plaine bocagère de prairies, de cultures et de poiriers (b).

## LA POIRAIIE DU DOMFRONTAIS ET DU BARENTONNAIS ET SES COTEAUX

### - Caractérisation



1. L'ESCARPEMENT SEMI-BOISÉ DE LA FORÊT DE LA LANDE POURRIE

2. LA PLAINE BOCAGÈRE DE PRAIRIES, DE CULTURES ET DE POIRIERS

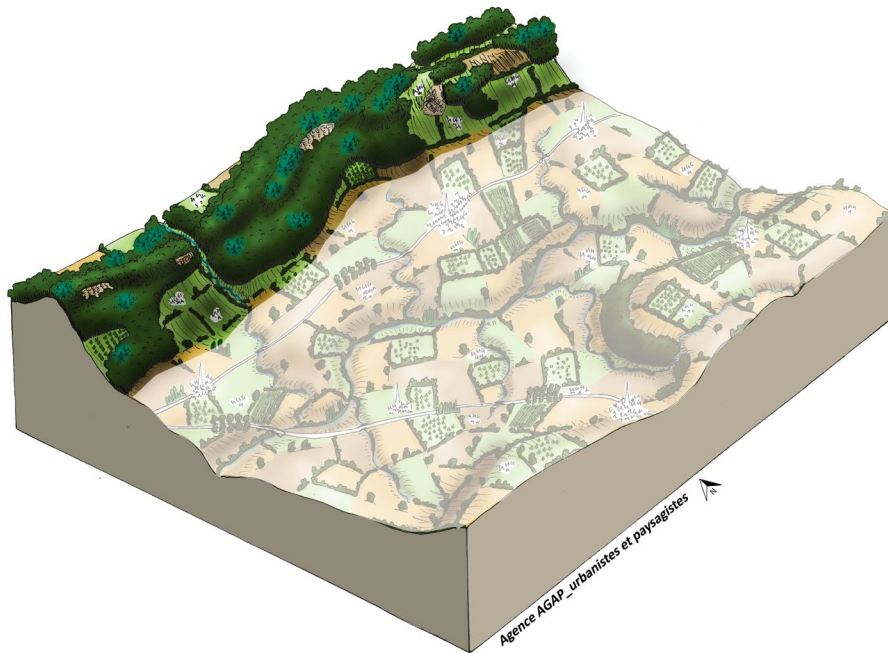
Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

## Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire ses structures paysagères. Celles-ci permettent de le distinguer des paysages voisins. Chaque structure paysagère fera l'objet d'une description propre au sein de cette unité.

### Structure paysagère n° 1 : l'escarpement semi-boisé de la forêt de la Lande Pourrie



Orientée d'est en ouest, la ligne des coteaux boisés de l'escarpement du mortainais dessine une limite visuelle nette au nord de l'unité, qui bleuit sous l'effet de l'éloignement. Dominant la plaine de 150 à 200 mètres et perchée à environ 300 mètres d'altitude, la ligne de crête qui coiffe l'escarpement est saillante et laisse apparaître des affleurements de grès armoricain. Ces derniers sont enveloppés et souvent rendus inaccessibles par les boisements denses de hêtres, de châtaigniers, de chênes, de pins, d'épicéas et de sapins de la forêt de la Lande Pourrie et de Mortain (cf. carte d'évolution des forêts, page 21).

Les saillies gréseuses peuvent se manifester par un entassement ponctuel d'imposants blocs de pierre, comme c'est le cas pour le rocher du Dolmen, ou bien prendre la forme de falaises au pied desquelles se trouve généralement un ravin, comme pour les rochers du Grand Noë qui culminent à 318 mètres. Situés sur la commune de Mortain-Bocage, les rochers du Grand Noë ont été classés au titre des sites en 1930 afin d'empêcher leur exploitation minière. Cet argument a également légitimé l'inscription des crêtes ouest de la forêt de la Lande Pourrie au titre des sites en 1944, ce qui a permis de protéger durablement ces paysages. A l'est de ces sites, il existe toutefois une carrière de grès exploitée sur la commune de Barenton, dont l'impact paysager n'est perceptible qu'à ses abords, notamment en empruntant la route départementale 60.

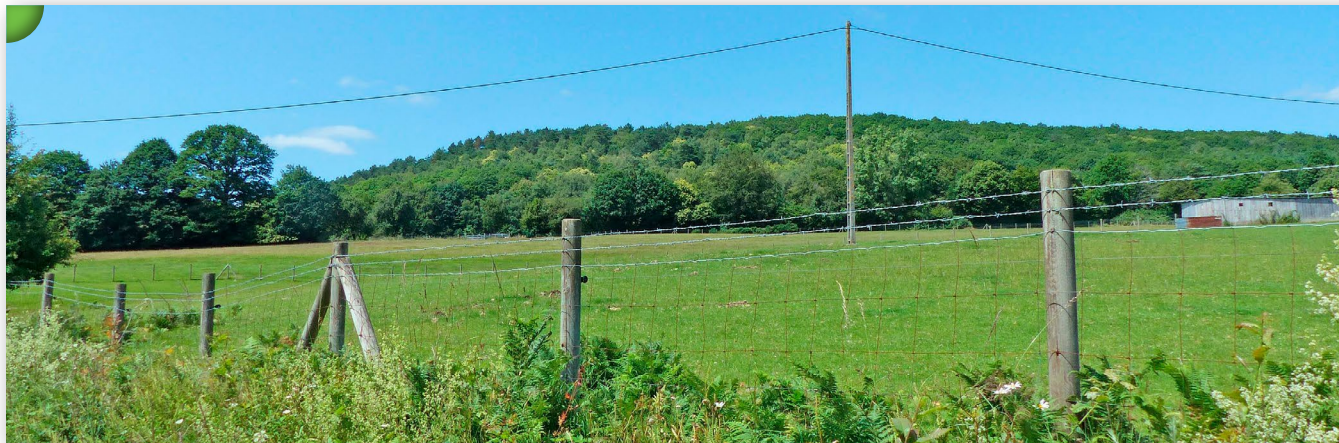
Les escarpements boisés continuent de se prêter à des légendes, qui sont partagées oralement par les locaux, mais également par des écrivains comme Hippolyte SAUVAGE au XIX<sup>e</sup> siècle, qui a relaté celle de l'Herminie Blanche (cf. partie concernant l'image de l'unité véhiculée par les arts, page 16).



Rochers du Grand Noë envahis par les boisements, visibles depuis le hameau Bellevue, RD 157, Mortain-Bocage.



Rocher du Dolmen perdu au cœur de la forêt de la Lande Pourrie, Mortain-Bocage.



Visibilité sur les escarpements nord occupés par la forêt de la Lande Pourrie, hameau de la Prise Hamelin, RD 182, Barenton.



## Structure paysagère n° 2 : la plaine bocagère de prairies, de cultures et de poiriers



Variant entre 80 et 220 mètres d'altitude, la plaine bocagère est ondulée. Les rivières et ruisseaux qui l'ont creusée, convergent et font basculer les terres agricoles vers la vallée centrale de la Sélune. La plaine tient sa spécificité paysagère de la présence des poiriers hautes-tiges, dont la silhouette pyramidale se distingue des autres arbres de hauts-jets, tels que les chênes, les châtaigniers ou les frênes, et remplacent les habituels pommiers normands dont le port est plus petit et plus arrondi. Cette culture traditionnelle est préservée et soutenue par les appellations d'origine contrôlée (AOC) Poiré de Domfront et Calvados du domfrontais. Ces vergers de poiriers sont dispersés dans un bocage devenu transparent, offrant de larges vues. On trouve également dans ce paysage des vergers basses-tiges de pommiers et de poiriers, qui répondent à une monoculture intensive, notamment près de Saint-Cyr-du-Bailleul. Au printemps, les floraisons blanches tranchent avec les herbages et illuminent les paysages de vergers, qui sont situés

généralement autour des fermes isolées disséminées au sein de l'unité. Afin de souligner la singularité de certains paysages au niveau national, en lien avec l'activité et l'histoire des lieux, la poirairie du domfrontais et du barentonnais a été labellisée « paysage de reconquête » en 1993.

### ● La plaine bocagère sillonnée par la vallée de la Sélune

Bordées par un bocage transparent et inégal (cf. carte de l'évolution du bocage, page 23), de grandes parcelles de labours, aux teintes vert vif des jeunes pousses de maïs fourrager, jaune solaire du colza et doré du blé, occupent la plaine de la poirairie du barentonnais, aux côtés de prairies vert tendre. Les haies sur talus de chênes, de hêtres et parfois de peupliers sont généralement discontinues et dépourvues d'une strate basse, permettant au regard de circuler horizontalement sous la couronne des hauts-jets. Quelques chênes et poiriers sont isolés au sein de prairies, ce qui leur permet de développer une silhouette épanouie et remarquable dans les paysages ondulés. Les cours d'eau qui sillonnent l'unité sont sinueux et d'assez petit gabarit, bordés d'une étroite ripisylve constituée de hauts peupliers scintillants, de saules buissonnants, de chênes vigoureux et d'aulnes. Au cœur de cette plaine, le village de Barenton est avec Domfront (dans l'Orne) associé directement à la production traditionnelle locale de poiré ou d'eau-de-vie. Barenton héberge notamment le musée du poiré, implanté dans une ancienne ferme aux façades en bardage bois et torchis typique de l'avranchin, accompagné d'un verger conservatoire.



Vergers de poiriers isolés dans un paysage ouvert, RD 36, Le Teilleul.



Vallonement dont les larges parcelles sont bordées de hauts chênes distancés et de pommiers, RD32, Le Teilleul.

### ● Le plateau du Teilleul

La plaine bocagère intègre au sud de l'unité les prémices d'un vaste plateau qui s'étend dans l'Orne et en Mayenne. Celui-ci dessine la ligne de partage entre le bassin-versant de la Loire qui se déverse dans l'Atlantique et celui de la Sélune qui se déverse dans la Manche. Situé à plus de 200 mètres d'altitude, le bas plateau domine le reste de la plaine. Les villages du Teilleul et de Saint-Cyr-du-Bailleul se sont implantés de façon stratégique au bord des coteaux à la pente douce ou plus ponctuellement abrupts et boisés, qui offrent de larges vues sur l'unité paysagère.



Visibilité depuis le plateau sud cultivé et rythmé par de grands linéaires de haies, sur les coteaux boisés du Teilleul dominant la plaine et sur les escarpements nord en arrière-plan, RD 976, Le Teilleul.



Le plateau du Teilleul, tel un balcon cultivé sur la plaine, RD 976, Le Teilleul.

## Matériaux et architecture

Compte tenu du sous-sol local, le bâti traditionnel de « La poiraiie du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux » est construit en moellons de grès blanc à l'approche des escarpements nord (tel que Saint-Georges-de-Rouelley) et en moellons de granit roux dans le reste de l'unité (tels que Barenton ou Le Teilleul). Les toits sont traditionnellement couverts d'ardoises et les encadrements sont constitués de granit, de grès ou de briques rouges. Certaines maisons de bourg ont des façades couvertes d'un enduit clair, ce qui apporte, au côté de la brique, de la couleur aux centre-bourgs, dans lesquels dominent les façades plus rudes en pierre.

Dispersés particulièrement autour des villages de Barenton et du Teilleul, quelques « plants » traditionnels subsistent enveloppés de vergers. Ces propriétés singulières sont occupées par une grande prairie enclose, dans laquelle sont implantés une habitation, plusieurs bâtiments agricoles et des vergers de poiriers et parfois de pommiers. La maison est généralement construite en moellons de granit ou grès, tandis que les bâtiments agricoles sont bâtis en pans de bois et cadres de torchis jaune sous un toit d'ardoises ou de tôle.



Imposante grange en pans de bois et cadre de terre sur un soubassement en granit, intégrée à la pente, RD 32, Le Teilleul.

A l'exception des « plants », les corps de ferme sont généralement composés de plusieurs bâtiments disposés en cour ouverte. Ils sont aujourd'hui accolés à de grands hangars agricoles métalliques, destinés à des pratiques intensives, qui ont tendance à banaliser les paysages ruraux locaux.

Les maisons rurales traditionnelles aux volumes simples sont longilignes. Les ouvertures ont des dimensions et des formes variées, sans recherche de symétrie de façade. Les maisons traditionnelles de bourgs sont mitoyennes, avec des façades généralement symétriques. Leur ligne de faîtage est le plus souvent parallèle à la rue.

Le village de Barenton a subi d'importantes destructions au cours des batailles de 1944. Les maisons de la Reconstruction marquent ses paysages urbains, tout en reprenant les codes de l'architecture locale traditionnelle.



Quartier pavillonnaire aménagé en entrée de bourg, dont l'organisation tranche avec le bourg traditionnel de Bion, RD32, Mortain-Bocage.

Les pavillons sont très nombreux le long des axes routiers principaux (RD 32 ou RD 907) et en périphérie des villages (Mortain, Barenton ou Le Teilleul) et des hameaux. L'hétérogénéité de leurs jardins et façades banalisent les paysages traditionnels.

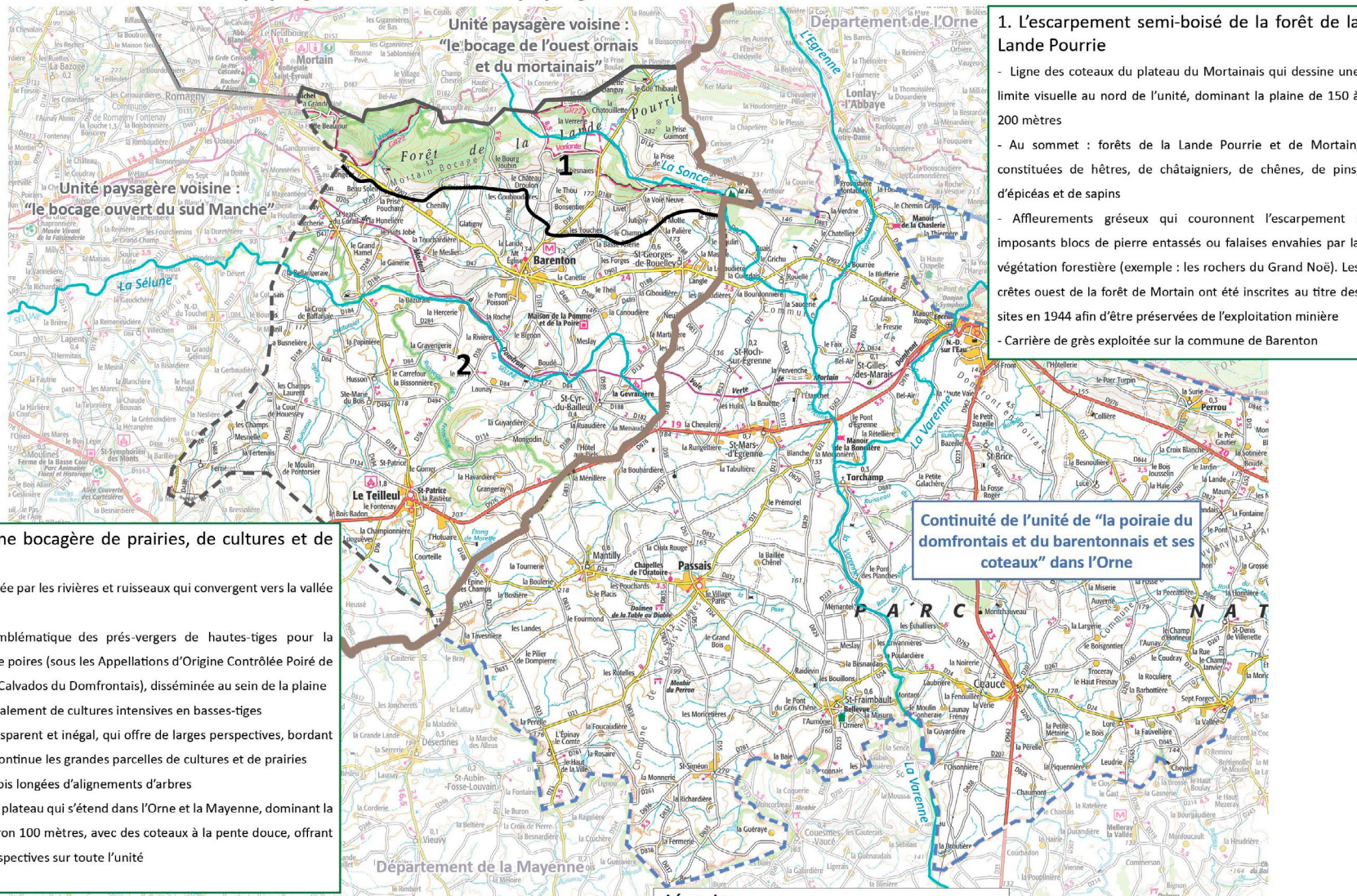
Trois édifices sont reconnus au titre des Monuments historiques et participent à la qualité et la spécificité paysagère de l'unité : de forme singulière, trapue et située sur un point haut au nord du bourg de Barenton, la chapelle inscrite de Notre-Dame de Montéglise est cernée du cimetière du bourg, dont l'entrée est marquée par une porte sculptée remarquable. Etablie dans une prairie de la commune de Saint-Cyr-du-Bailleul, la pierre Saint-Martin, classée depuis 1977, est un polissoir datant du néolithique autour duquel de nombreuses légendes ont été créées. Enfin, située au cœur du Teilleul, l'église inscrite de Saint-Patrice possède une façade singulière et un clocher fait entièrement de pierres de taille.



Eglise Saint-Patrice, encadrée par les façades de granit du centre-bourg du Teilleul.

# LA POIRAI E DU DOMFRONTAIS ET DU BARENTONNAIS ET SES COTEAUX

## - Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité



1. L'escarpement semi-boisé de la forêt de la Lande Pourrie

- Ligne des coteaux du plateau du Mortainais qui dessine une limite visuelle au nord de l'unité, dominant la plaine de 150 à 200 mètres
- Au sommet : forêts de la Lande Pourrie et de Mortain, constituées de hêtres, de châtaigniers, de chênes, de pins, d'épicéas et de sapins
- Affleurements gréseux qui couronnent l'escarpement : imposants blocs de pierre entassés ou falaises envahies par la végétation forestière (exemple : les rochers du Grand Noë). Les crêtes ouest de la forêt de Mortain ont été inscrites au titre des sites en 1944 afin d'être préservées de l'exploitation minière
- Carrière de grès exploitée sur la commune de Barenton

2. La plaine bocagère de prairies, de cultures et de poiriers

- Plaine creusée par les rivières et ruisseaux qui convergent vers la vallée de la Sélune
- Culture emblématique des prés-vergers de hautes-tiges pour la production de poires (sous les Appellations d'Origine Contrôlée Poiré de Domfront et Calvados du Domfrontais), disséminée au sein de la plaine
- Présence également de cultures intensives en basses-tiges
- Bocage transparent et inégal, qui offre de larges perspectives, bordant de façon discontinue les grandes parcelles de cultures et de prairies
- Routes parfois longées d'alignements d'arbres
- Au sud : bas plateau qui s'étend dans l'Orne et la Mayenne, dominant la plaine d'environ 100 mètres, avec des coteaux à la pente douce, offrant de larges perspectives sur toute l'unité

Continuité de l'unité de "la poirai e du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux" dans l'Orne

**Légende :**

- Limites paysagères nettes ————
- Limites paysagères progressives - - - - -
- Limites administratives départementales ————
- Réseau hydrographique majeur ————

(Sources de la carte : IGN SCAN 100)

0 2,5 5 km



## Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage. Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale.

### L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

L'approche sociologique de l'unité paysagère a été abordée lors de deux ateliers publics. Un total de vingt personnes a participé, regroupant des élus (maires, maires-adjoints, conseillers municipaux), des techniciens des collectivités locales, des représentants des associations locales de protection de l'environnement et du patrimoine et des représentants de partenaires publics.

#### ● L'appropriation du nom

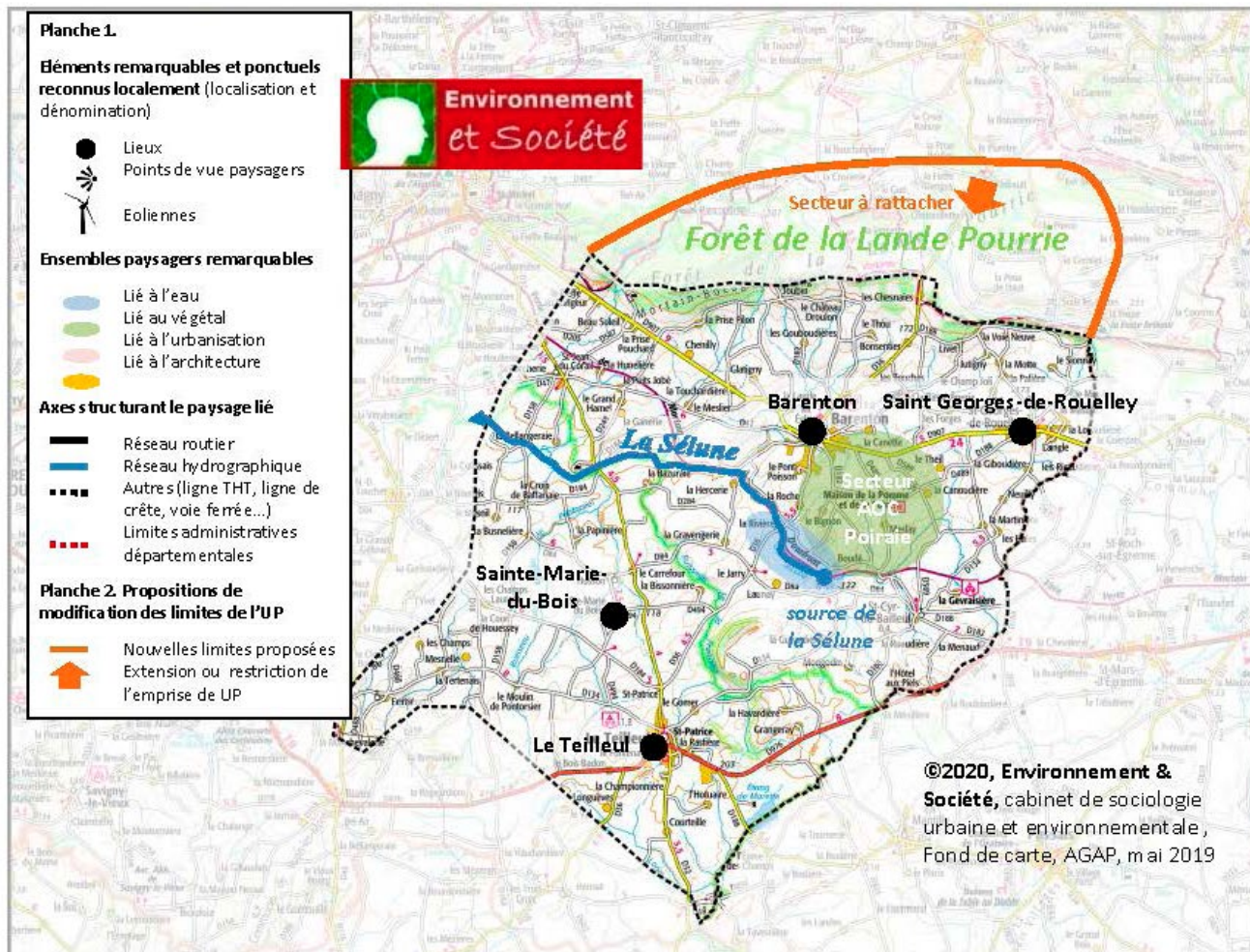
L'intitulé proposé de « La poiraie du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux », dans la mesure où elle s'effectue en complément de la réactualisation de l'atlas de l'Orne menée en 2019, est reconnue par les participants. L'ajout de la mention « et du barentonnais » a permis d'adapter la dénomination à l'ensemble de l'unité.

### Les éléments structurants et ponctuels reconnus

Cette unité paysagère a fait l'objet de très peu de commentaires. Dans les discours apparaît une appartenance reconnue au département voisin de l'Orne. Ainsi, seuls quelques lieux emblématiques sont cités au cours des deux ateliers : les sources de la Sélune et le secteur « AOC Poiré » au sud de la petite ville de Barenton qui « offre des paysages magnifiques des vergers de hautes-tiges », la commune de Saint-Georges-de-Rouelley dans le nord-est de l'unité, pour sa participation à la fondation du Parc naturel régional Normandie-Maine, le village de Saint-Marie-du-Bois dans le sud-ouest de l'unité, pour « son église sur butte qui accueillait une léproserie et qui reste aujourd'hui un lieu de pèlerinage » et le bourg du Teilleul avec « sa halle magnifique et très peu touchée » par des réhabilitations quelque peu dissonantes avec l'architecture initiale.

#### Ateliers du paysage

Carte mentale de **La poirairie du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux**, réalisée d'après les Ateliers des Paysages© Planches 1 et 2



## L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias

L'unité paysagère de « La poiraie du domfrontais et du barentonnais et ses coteaux » a été très peu représentée par les peintres, les écrivains et les photographes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, du fait de la concurrence avec Mortain et ses cascades pittoresques toutes proches.

Il existe peu de peintures qui évoquent les paysages de l'unité au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, cependant, quelques extraits littéraires ont été relevés. La forêt de la Lande Pourrie recèle de très nombreuses et vieilles légendes, comme celle de l'Hermine Blanche contée par Hippolyte SAUVAGE, qui révèle le caractère mystérieux et inquiétant des lieux, du fait de l'isolement de ces paysages entre forêt et affleurements rocheux : « A peu de distance de la Fosse-Arthur, en limite du mortainais et au lieu-dit l'Hermine Blanche, l'on rencontre, au détour d'une petite route communale bordée de grands platanes, les vestiges d'un antique manoir ceint d'un immense parc boueux envahi d'herbes, et dans lequel se love un étang boueux, d'où, chaque soir, s'échappe un bien étrange brouillard. Quelques ruines éparses sur le sol, que couvrent de longs sarments de ronces, laissent deviner les sinuosités du vieux château, qu'entourent encore les excavations d'anciennes douves, à demi comblées et recouvertes de nombreuses touffes de saules. [...] Là, au XVII<sup>e</sup> siècle, vécut une famille nombreuse que la maladie et les chagrins avaient décimée. », 1858. Paul DE LONGUEMARE décrit, quant à lui, les ruines du château de Saint-Cyr-du-Bailleul, soulignant le caractère stratégique de sa localisation, afin d'alimenter l'ouvrage « La Normandie monumentale et pittoresque » de 1899.

Une vue aérienne de Barenton des fonds américains existe et témoigne des batailles ayant eu lieu en 1944. Elle permet également de voir le bocage environnant et de nombreux arbres isolés, qui correspondent aux poiriers hautes-tiges. Quelques cartes postales des communes locales, telles que Barenton, Saint-Georges-de-Rouelley ou Le Teilleul, mettent en valeur leurs monuments dans les parcs privés plantés de résineux ou au cœur d'une campagne où se distinguent la poiraie, le bocage et les cours d'eau.



Carte postale - Le Teilleul, début XX<sup>e</sup> siècle.

Paysage rural caractéristique de l'unité, où les poiriers ont une place très importante au sein de prairies et ici de cultures. Parcelle en entrée du village du Teilleul, dont la silhouette est marquée par le clocher de l'église.



Au XXI<sup>e</sup> siècle, les œuvres artistiques concernant l'unité restent très rares. Seul le peintre local Yves-Marie JOUAULT a représenté les environs boisés de Barenton à l'automne dans un style contemporain très coloré. La promotion touristique évoque la route et le musée du Poiré à Barenton, mais aussi plus largement le Parc naturel régional de Normandie-Maine. Enfin, quelques photographies sur internet montrent les châteaux, églises et maisons des villages locaux, au sein de leur cadre rural où l'arbre est très présent.



Yves-Marie JOUAULT  
Automne ensoleillé, XXI<sup>e</sup> siècle.  
Paysage assez fermé au sein de la  
forêt de la Lande Pourrie, dont les  
nuances sont automnales.

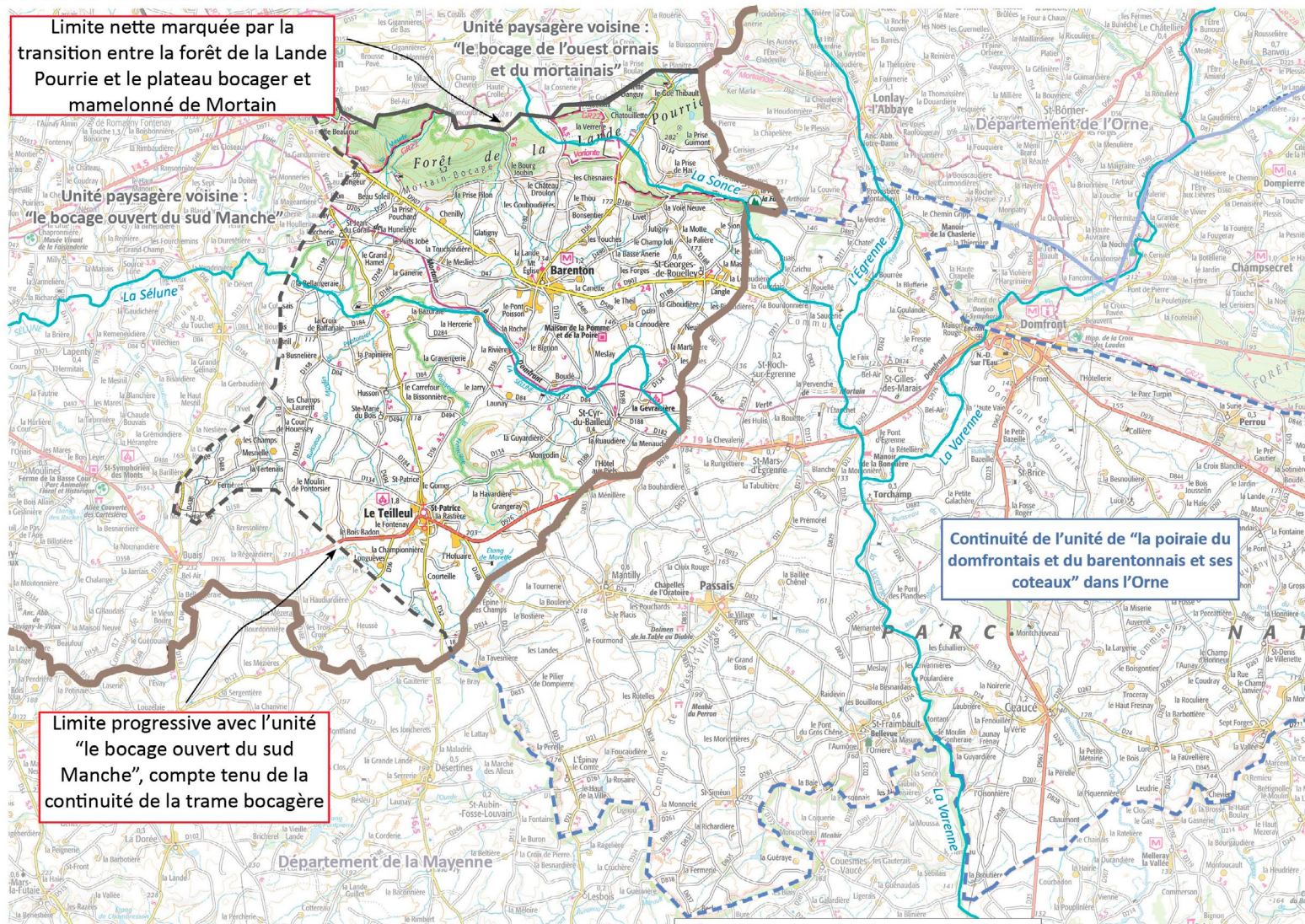
Malgré la faible proportion d'œuvres artistiques pouvant en témoigner depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, l'arbre, le verger et la poirairie représentent des motifs paysagers emblématiques de cette unité.

Les sites clés retrouvés dans les représentations et guides touristiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle sont : la forêt de la Lande Pourrie, Barenton, son ancienne mine de fer inscrite dans le réseau européen Natura 2000 et son musée du Poiré, Le Teilleul, Saint-Georges-de-Rouelley et le site de la Fosse Arthour, Saint-Cyr-du-Bailleul et ses châteaux, Saint-Jean-du-Corail et son château, la route du Poiré de Domfront à Barenton.

Photographiés, peints ou racontés par les artistes, ces sites ne correspondent cependant pas à ceux qui retiennent l'attention des populations locales aujourd'hui, tel que le village de Sainte-Marie-du-Bois et son église, les halles du Teilleul, ou le secteur « AOC poiré » au sud de Barenton par exemple.

# LA POIRAI DU DOMFRONTAIS ET DU BARENTONNAIS ET SES COTEAUX

## - Caractérisation des limites de l'unité



# LA POIRAIE DU DOMFRONTAIS ET DU BARENTONNAIS ET SES COTEAUX

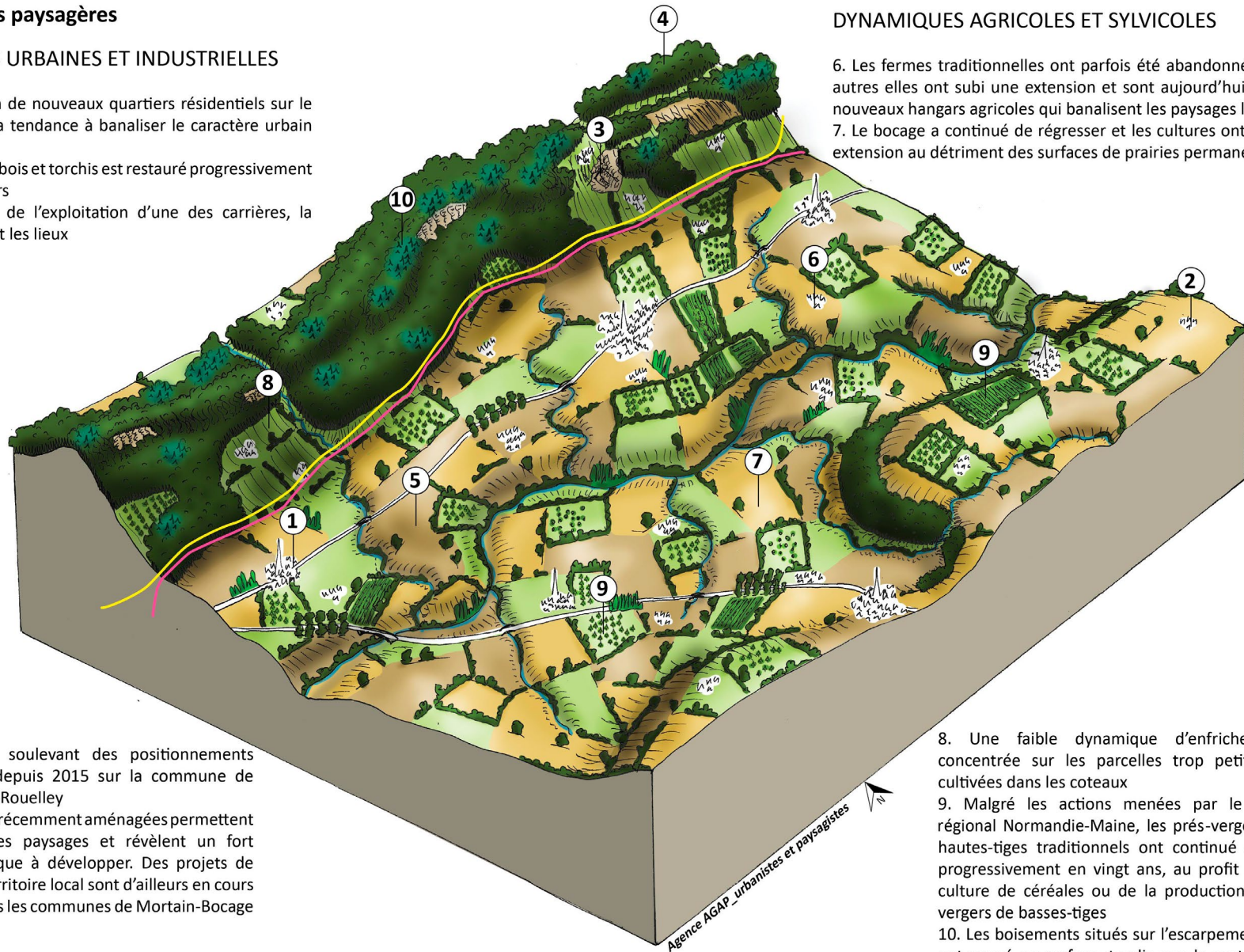
## - Dynamiques paysagères

### DYNAMIQUES URBAINES ET INDUSTRIELLES

1. La construction de nouveaux quartiers résidentiels sur le seuil des bourgs a tendance à banaliser le caractère urbain traditionnel local
2. Le bâti à pan de bois et torchis est restauré progressivement par des particuliers
3. Suite à l'arrêt de l'exploitation d'une des carrières, la végétation envahit les lieux

### DYNAMIQUES AGRICOLES ET SYLVICOLES

6. Les fermes traditionnelles ont parfois été abandonnées et pour les autres elles ont subi une extension et sont aujourd'hui accolées à de nouveaux hangars agricoles qui banalisent les paysages locaux
7. Le bocage a continué de régresser et les cultures ont poursuivi leur extension au détriment des surfaces de prairies permanentes



4. Projet éolien soulevant des positionnements contradictoires, depuis 2015 sur la commune de Saint-Georges-de-Rouelley
5. Les voies vertes récemment aménagées permettent la découverte des paysages et révèlent un fort potentiel touristique à développer. Des projets de valorisation du territoire local sont d'ailleurs en cours d'élaboration dans les communes de Mortain-Bocage et Le Teilleul

8. Une faible dynamique d'enrichissement existe, concentrée sur les parcelles trop petites pour être cultivées dans les coteaux
9. Malgré les actions menées par le Parc naturel régional Normandie-Maine, les prés-vergers de poiriers hautes-tiges traditionnels ont continué de disparaître progressivement en vingt ans, au profit de la mise en culture de céréales ou de la production intensive des vergers de basses-tiges
10. Les boisements situés sur l'escarpement de Mortain ont gagné en surface, tandis que la part de résineux a diminué au profit des feuillus traditionnels

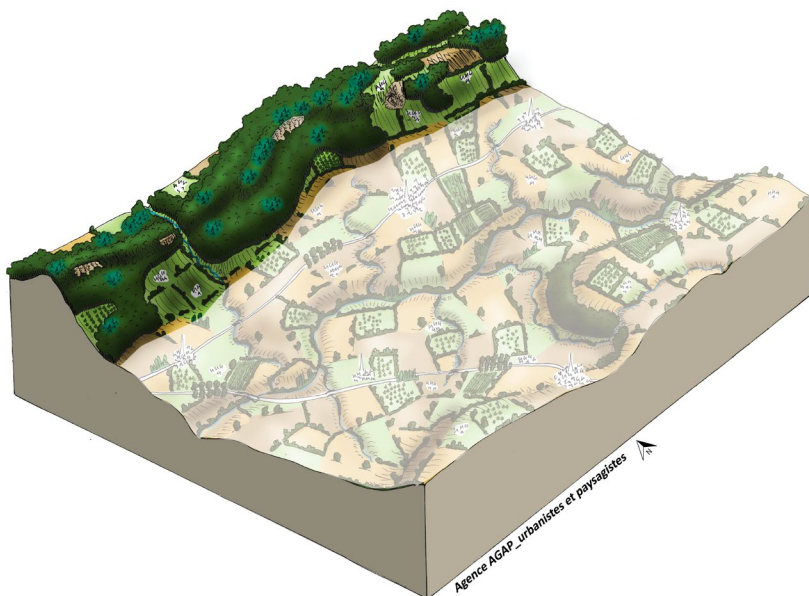
## Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose sur l'étude des cartes d'analyse thématiques (environnement, paysages, risques) fournies par les services de la DREAL et par les collectivités, ainsi que sur des vues aériennes IGN et celles extraites de l'observatoire photographique de la DREAL et sur les données récoltées lors des ateliers rassemblant les services de l'Etat et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage.

### Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

- **Dynamiques de la structure paysagère n° 1 : l'escarpement semi-boisé de la forêt de la Lande Pourrie**



L'atlas de 2001 constatait une diversification des couleurs perçues dans le paysage, occupé par de la lande à ajoncs, des pinèdes, ainsi que des cultures céréalières. Certaines parcelles sur les coteaux les plus abrupts avaient tendance à s'enfricher et les carrières continuaient de s'étendre.

Au cours des vingt dernières années, l'enfrichement qui avait été constaté est resté limité aux parcelles trop petites pour être cultivées.

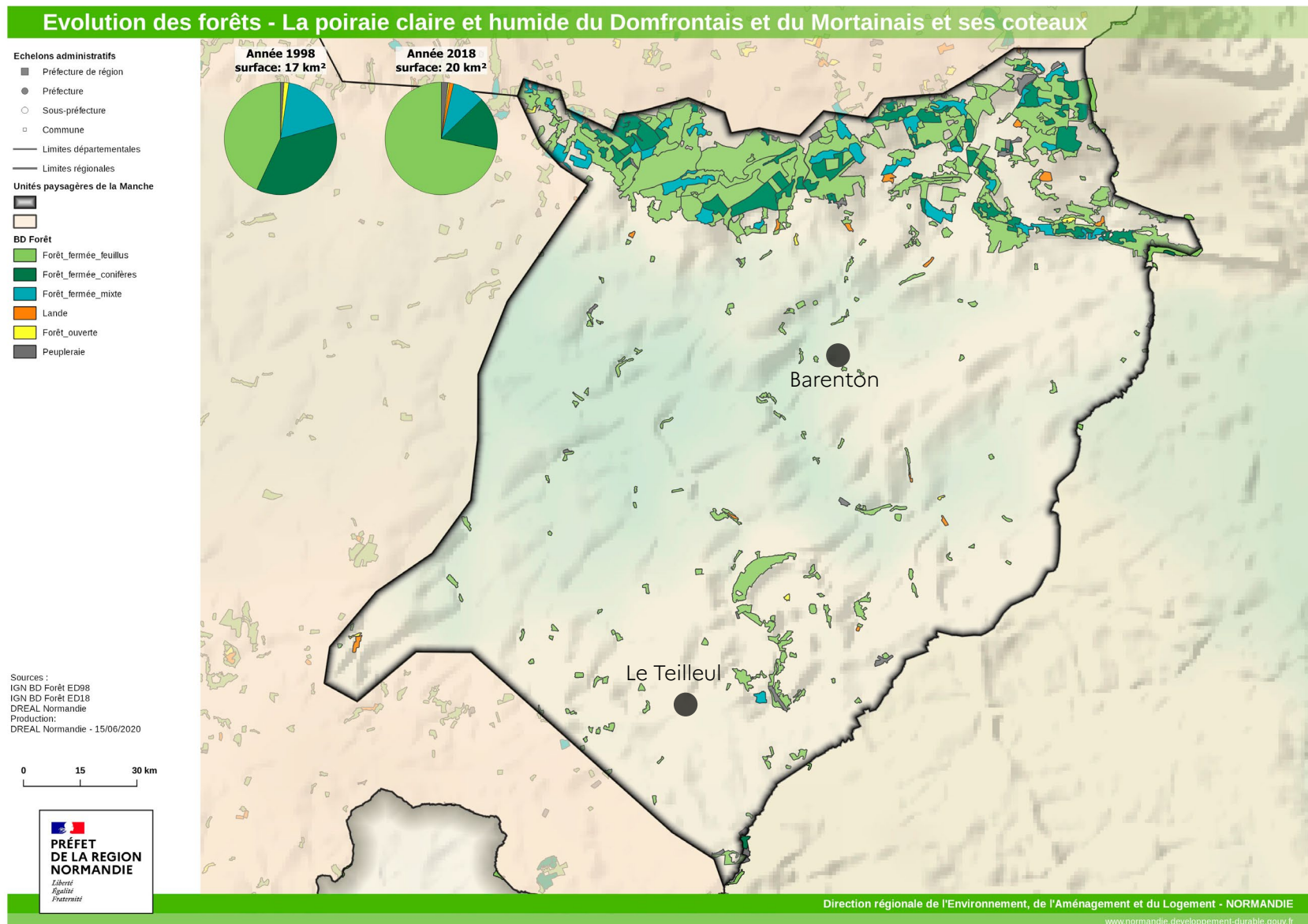
L'exploitation de l'une des carrières de grès s'est arrêtée, tandis que l'autre s'est restreinte, ce qui s'est accompagné de la reprise végétale abondante des espaces délaissés.

Depuis 2015, des échanges sont en cours au sujet d'un projet de parc éolien sur la commune de Saint-Georges-de-Rouelley, sur les hauteurs de l'escarpement du mortainais, à proximité de la forêt de la Lande Pourrie. Il oppose les partisans d'un développement éolien aux défenseurs des enjeux liés à la biodiversité et à l'installation d'un tel équipement, aux dimensions exceptionnelles, de nature industrielle, dans un paysage rural et boisé.



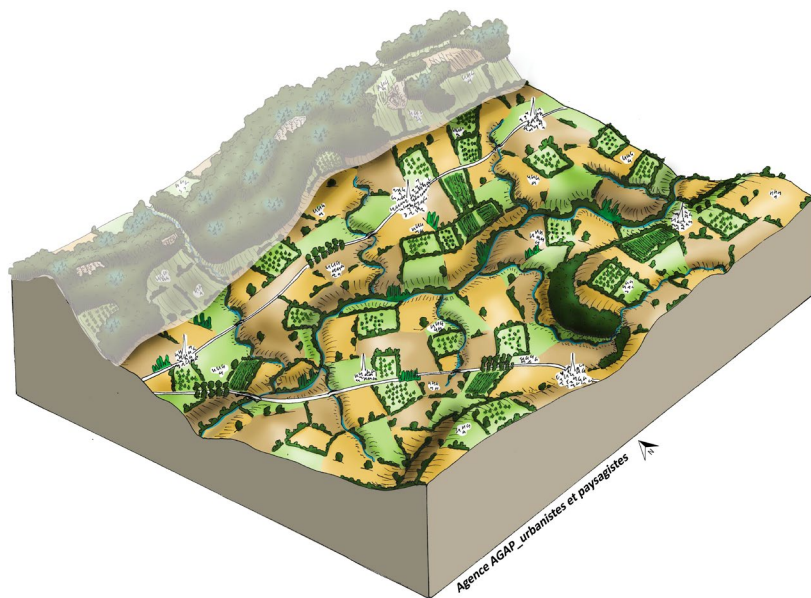
Lieu-dit la Prise Gontier de Haut, Barenton, entre 2000 et 2019 : la surface exploitée de la carrière a fortement régressé et la végétation a repris ses droits (remonterletemps.ign.fr).

Au cours des vingt dernières années, les boisements ont gagné en superficie et la part des conifères a diminué au profit des forêts de feuillus traditionnelles.



En vingt ans, l'unité paysagère a gagné 3 km<sup>2</sup> de boisements, avec des cultures de conifères qui ont bien reculé au bénéfice des peuplements de feuillus. Ces boisements restent très fortement concentrés sur les coteaux et notamment au sein de la forêt de la Lande Pourrie au nord de l'unité.

## ● Dynamiques de la structure paysagère n° 2 : la plaine bocagère de prairies, de cultures et de poiriers



L'atlas de 2001 signalait la régression sensible des prés-vergers et du bocage, remplacés par des vergers basses-tiges et des alignements de peupliers notamment. Il mentionnait que la disparition des poiriers hautes-tiges risquait de menacer l'originalité de ce paysage. La disparition des basses strates dans les haies et la multiplication des vergers intensifs participaient, en effet, à l'ouverture des vues et à la simplification des motifs paysagers. Les labours remplaçaient les prairies permanentes. Le bâti agricole traditionnel en pans de bois était abandonné au profit de matériaux de construction contemporains aux couleurs très claires.

En vingt ans, les vergers traditionnels de poiriers hautes-tiges ont continué de disparaître progressivement : beaucoup d'arbres remarquables ont disparu au profit de la mise en culture de certaines terres. Il reste toutefois des exploitations dont la production, valorisée par les appellations d'origine contrôlée (AOC) Poiré de Domfront et Calvados du domfrontais, est dédiée à l'exportation et à la fabrication du calvados et du poiré, mais

qui se tournent de plus en plus vers la culture de basses-tiges, bien plus discrète et moins structurante que les prés-vergers dans le paysage. Dans le cadre de la charte 2008-2020 du Parc naturel régional Normandie-Maine, des actions sont menées en faveur de la restauration de vergers. Il existe des exemples de relance de cette filière traditionnelle dans l'Orne et dans la Mayenne, qui pourraient inspirer ce territoire spécifique dans la Manche.



Lieu-dit du Boudé, Saint-Cyr-du-Bailleul, entre 2000 et 2019 : les vergers intensifs de basses-tiges sont maintenus (cercle jaune) tandis que de nombreux vergers hautes-tiges sont plantés (cercles rouges) ([remonterletemps.ign.fr](http://remonterletemps.ign.fr)).

Bien que des actions du Parc naturel régional Normandie-Maine ont été menées afin de tenter de maintenir le bocage, celui-ci a eu tendance à régresser au cours des vingt dernières années (cf. carte de l'évolution du bocage, page suivante), tandis que les parcelles augmentaient en surface. Les cultures se sont développées au détriment des surfaces de prairies permanentes.

## Evolution du bocage - La piroaie claire et humide du Domfrontais et du Mortainais et ses coteaux

Evolution de la densité brute des haies entre 1998 et 2012 (en mètre / hectare)\*

- Evolution positive
- Evolution négative



Densité de haie en km/km<sup>2</sup> en 2010

- 0
- 0 à 5
- 5 à 8
- 8 à 27

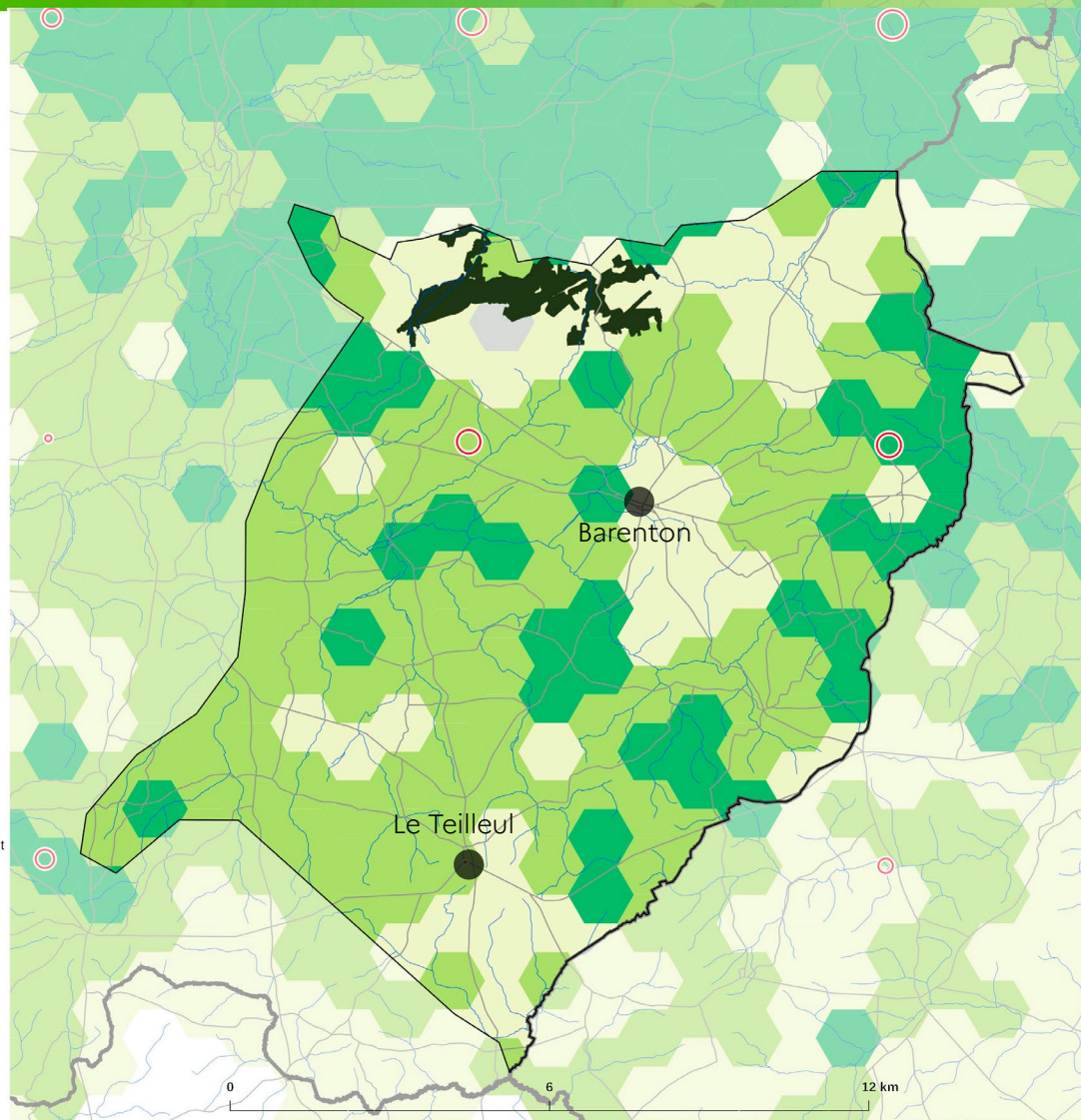
■ Forêt > 50 ha

Echelons administratifs

- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Limites des départements
- Tache urbaine > 500 ha
- Cours d'eau
- Réseau routier principal
- 1 chaussée
- 2 chaussées

\* Calcul réalisé au sein de cercles de 300 mètres de rayon répartis de manière uniforme par grappe de 4 sur l'ensemble du département (échantillonnage)

Sources :  
Admin express, IGN Geofla 2013, BD Carthage, BD Topo, Etude statistique de la dynamique bocagère (DREAL), Géonormandie : densité carroyée de haies - DRAF 2018  
Production : 16/06/2020  
DREAL-NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

Au cours des vingt dernières années, la trame bocagère assez peu dense a continué légèrement d'être éclaircie.

Les petites fermes traditionnelles ont souvent été abandonnées lors de la cession d'exploitation. Quand l'exploitation s'est poursuivie, de nouveaux bâtiments de grands volumes, liés notamment à l'élevage, ont été construits accolés aux corps de ferme anciens et banalisent ainsi les paysages agricoles, et ce d'autant plus qu'ils sont très visibles dans ce bocage devenu transparent. Le bâti à pans de bois fait l'objet de restauration.

L'unité possède un potentiel touristique, dû notamment à la proximité des voies vertes récemment aménagées qui relient Mortain à Vire et Domfront à Mortain. Des projets de valorisation du territoire local sont d'ailleurs en cours d'élaboration sur les communes nouvelles de Mortain-Bocage et Le Teilleul. Ils permettront certainement de mettre à profit les différents potentiels qu'offre cette unité et ses paysages.

Les opérations d'aménagement de quartiers résidentiels sur le seuil des bourgs se sont développées ces vingt dernières années et ont tendance à banaliser le caractère urbain traditionnel local.



Bourg de Bion, Mortain-Bocage, entre 2000 et 2019 : un nouveau quartier pavillonnaire marque le paysage d'entrée du petit bourg de Bion, chaque maison individuelle est distancée de sa voisine par les jardins privés, ce qui dénote avec l'organisation dense des maisons du bourg alignées sur la rue et entourant l'église (remonterletemps.ign.fr).



## Les enjeux relevés par les ateliers publics

La discussion sur les dynamiques paysagères a suscité très peu de commentaires de la part des participants. Selon eux, les paysages de cette unité paysagère bénéficieraient d'une très nette stabilité depuis de nombreuses années, ce qui est étonnant au regard des évolutions constatées, notamment le recul des poiriers et de la trame bocagère, motifs paysagers emblématiques de l'unité.

Ateliers du paysage

## Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

D'après ce qui a été recensé lors des ateliers publics, l'unité paysagère n'aurait pas vraiment évolué en vingt ans. Pourtant, des dynamiques paysagères sont belles et bien en cours, comme la régression des vergers de poiriers hautes-tiges et celle du bocage qui sont les plus flagrantes et qui se poursuivent depuis l'après-guerre. La présence du Parc naturel régional Normandie-Maine permet de ralentir, voir de maîtriser, ces dynamiques en cherchant à garantir, en parallèle, le développement du territoire.

## Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

### Atouts et opportunités

- **Des paysages identitaires qui sont préservés et valorisés notamment par le Parc naturel régional Normandie-Maine (PNRNM) :**
  - les prés-vergers de poiriers restent un motif paysager prégnant, objet d'une volonté de maintien et de redéploiement par le PNRNM ;
  - les coteaux boisés nord offrent des panoramas remarquables sur la plaine et dessinent une limite visuelle au loin qui valorisent les perspectives au sein du bassin de la Sélune ;
  - des chemins de grande randonnée (GR) qui permettent d'apprécier au mieux les paysages de l'unité.

### Faiblesses et menaces

- **Un système agricole qui évolue, au détriment des motifs paysagers emblématiques :**
  - le bocage continue de régresser progressivement, seuls des arbres isolés sont présents en limite de prairies, le renouvellement des haies n'est pas toujours garanti ;
  - les discrets vergers de basses-tiges sont préférés aux prés-vergers à hautes-tiges traditionnels.
- **Des développements urbains qui banalisent les paysages locaux :**
  - les nouveaux quartiers pavillonnaires en périphérie de bourgs ont tendance à disqualifier et banaliser le patrimoine paysager et architectural local.
- **La forêt de la Lande Pourrie est devenue en grande partie privée, ses affleurements rocheux remarquables ne sont pratiquement plus accessibles :**
  - bien que l'ensemble des roches de la forêt de Mortain soient inscrites au titre des sites et attirent la curiosité, du fait de la densité des boisements, seul le rocher du Dolmen reste aujourd'hui accessible.

## Liste des communes concernées en tout ou partie

- Barenton
- Buais-Les-Monts (commune déléguée concernée : Buais)
- Ger
- Mortain-Bocage (communes déléguées concernées : Bion, Saint-Jean-du-Corail)
- Saint-Clément-Rancoudray
- Saint-Cyr-du-Bailleul
- Saint-Georges-de-Rouelley
- Le Teilleul (communes déléguées concernées : Ferrières, Husson, Sainte-Marie-du-Bois, Le Teilleul).

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie  
Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 35 58 52 80  
1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

[www.normandie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr)

